



## **Carte scolaire 2014 suite et FIN:**

Le solde disponible du département est de 4 postes.

Les écoles suivantes ont été étudiées (défendues) pour des ouvertures avec la réponse de l'administration :

Valframbert : 161 élèves (constat syndical et IEN) sans les TPS classes plus chargées qu'ailleurs...la situation est examinée de très prêt

St Denis sur Sarthon : 149 le comptage par IEN inférieur à 25 élèves, argument accueil des TPS non comptabilisé pourtant en ZRR

**L'OUVERTURE DE CLASSE de ces deux écoles sera annoncée lors de la CAPD de l'après-midi, Le DASEN a ouvert deux postes brigade.**

Crouttes : 2 classes 40 élèves et quadruple niveau L'effectif en baisse plus importante, mais pas de fuite d'élèves.

Montsort : 108 élèves la réponse du DASEN est un contrôle des flux entre les écoles pour stabiliser les effectifs

Roland Maternelle : à Flers 92/96 élèves 4 TPS avec sa problématique particulière accueil, liste d'attente locaux étroits... mais conforme aux prévisions il confirme la Fermeture. sur Flers pas de sectorisation pas de maîtrise du territoire.

Perrault à La Ferté Macé : 75 élèves renvoi du problème sur les Maternelles de la ferté Mace.

Anne Franck à Argentan : 220 élèves ... E/C raisonnable !

RPI St Bomer Lonlaye : 164 dont 5TPS repartira en progression 2015/16 ; les effectifs restent inférieurs aux prévisions.

St Maurice les Charencey : CDC en réflexion sur le site de Randonnai .

### **En bref :**

Questions diverses du SE-Unsa 61

- Sur la direction : certains collègues directeurs n'ont pas leur quotité horaire de décharge. Nous demandons donc à mettre ce point à l'ordre du jour du GT.

Les temps de décharges de direction revus à la hausse par arrêté ministériel de début d'année également, ne seront pas appliqués cette année dans l'Orne. Un groupe de travail sera mis en place pour la rentrée 2015. Sur des décharges à mi-temps, on peut constater un différentiel de 54h annuelles soit l'équivalent de 9 journées pleines !

- **Les écoles 1 à 3 classes** Des Brigades et 80% feront les remplacements 3 jours avant les vacances d'octobre.

- Les modalités de récupération des heures supplémentaires pour les remplaçants du 1er degré.

Journée de prérentrée comptabiliser le nombre d'heures de l'école de rattachement.

Jours fériés : le nombre d'heures de l'école de rattachement ou celui de l'école de remplacement si semaine complète ou s'il est encadré par 2 jours de remplacement dans la même école.

Congé maladie... horaire de la journée de l'école de rattachement ou celui de l'école remplacement.

-Consultation nationale sur le socle commun aura lieu jeudi 2 octobre l'après-midi (décision du recteur). Les PE devront se rendre dans les collèges. Le SE-Unsa a demandé si cela rentrait dans le cadre du service minimum afin que la mairie assure l'accueil des enfants. Pas de réponse du Dasen.

**EVS priorité au Handicap : Plus d'aide à la direction à cette rentrée ?** demande écrite auprès de votre IEN et prévenez le SE-UNSA61.

PES : Démission de collègues PES, recrutement de 6 collègues sur la liste complémentaire pour 61 ,affectés à mi-temps dans les écoles Aube, Muselli à Argentan, Condé sur Huisne, Nécly, St Hilaire le Chatel, St Bommer les Forges.

80 collègues à TEMPS PARTIELS le SE-UNSA demande des informations. Chaque personnel à 80 % aura un nombre de jours différent à rendre. Les gestionnaires auront à les calculer : **les collègues se verront notifier par l'administration le calendrier des heures dues, soyez vigilant dans le décompte, faites appel au SE-UNSA si besoin.**

Deux INEAT : accordés au mois de Juillet. Seule une collègue a donné suite. Aucun autre EXEAT ne sera accordé en ce début d'année au vu de la situation difficile du département.

Intervention commune des 3 syndicats dénonçant l'INEAT-EXEAT de complaisance dont a bénéficié une collègue pour le Calvados.